

Camping Le Puits de l'Auture



151, avenue de La Grande Côte
17420 Saint-Palais-sur-Mer
Téléphone: +33 (0)5 46 23 20 31

Site Internet : www.camping-puitsdelauture.com

Email : contact@camping-puitsdelauture.com

DEMANDE DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT 2023

Après avoir contacté la réception pour vérifier les disponibilités et poser une option, merci de remplir cette demande de réservation et nous la faire parvenir par e-mail ou par courrier

MES COORDONNÉES :

1 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél : Mobile : E-mail :

AUTRES PARTICIPANTS AU SÉJOUR :

2 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
3 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
4 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
5 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
6 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

ANIMAUX :

Nombre : CHIEN Race : CHAT

MON SÉJOUR :

Arrivée le :/...../2023 Départ le :/...../2023

MON VÉHICULE :

Immatriculation : Marque : Type : Couleur :

MON MATÉRIEL : **bâche plastique au sol pour caravane et camping-car INTERDITE** (voir conditions générales au verso)

TENTE	CARAVANE	CAMPING-CAR
Nombre surfacem ²	Longueur avec flèche m	Longueur m

ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE OU DOUBLE ESSIEU :

Supplément 2 € pour double essieu, remorques + moto/voiturette, tentes (à partir de la 3ème)

CHOIX DE LA PRESTATION :

(bornes électriques à prises européennes)



STANDARD SANS électricité
STANDARD AVEC électricité Supplément 6.80 €
(10 A / 220 V)

pour caravanes et camping-cars uniquement
PACK GRAND CONFORT Supplément 12.20 €
(raccordement à l'électricité, à l'eau, à l'évacuation des eaux usées)

DEMANDES PARTICULIÈRES selon disponibilité (numéro emplacement, près des sanitaires, à côté de, soleil, ombre, semi-ombre...) : précisez svp

DETENEZ-VOUS UNE CARTE DE CAMPEUR ? Si oui, cochez la case correspondante

ANWB	ACSI	AUTRES
------	------	--------------

ACOMPTE :

Acompte	60 €
Frais de réservation (non remboursable en cas d'annulation)	+ 15 €

MONTANT TOTAL de l'acompte à verser	= 75 €

MODE DE PAIEMENT (cocher la case correspondante) :

Chèque à l'ordre de Camping le Puits de l'Auture

CB VAD (vente à distance par carte bancaire, merci de nous contacter par téléphone au 05 46 23 20 31)

Virement Bancaire effectué le :

(IBAN : FR76 3000 4003 0100 0102 1969 206 – BIC : BNPAFRPPPOI)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT

LA RÉSERVATION

La réservation ne devient effective qu'après accord du camping et réception de votre demande de réservation dûment complétée et signée. Votre confirmation de réservation vous sera envoyée par e-mail ou par courrier après encaissement de votre acompte.

LES FRAIS DE RESERVATION

Les frais de réservation de 15 € sont **non remboursables** et obligatoirement payables à la réservation.

LE PAIEMENT DE L'ACOMPTE

L'acompte est de 60 €. Il doit être réglé à la réservation avec les frais de réservation de 15 €. Nous vous rappelons que l'acompte vous engage sur la totalité de votre séjour. **Nous n'acceptons pas l'envoi d'espèces ni de chèques vacances par courrier.**

LE PAIEMENT DU SOLDE

Le solde est à régler **la veille de votre départ.**

L'ANNULATION

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué. Les frais de réservation et l'acompte seront conservés au titre des frais d'annulation par le camping.

RETARD

En cas de retard de votre arrivée, votre emplacement vous sera conservé pendant 24 heures. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, la réservation sera annulée **sans aucun remboursement.**

MINEURS

Nous n'acceptons pas les mineurs non accompagnés d'un responsable légal.

HORAIRES

Les emplacements sont **disponibles à partir de 14h en basse saison et 13h en juillet/août. Ils doivent être libérés au plus tard à 11h.** Les départs ne peuvent se faire avant l'ouverture de la réception :
Basse saison : 9h - 12h30 et 14h - 19h
Du 1er juillet au 31 août: 8h – 20h

OCCUPATION D'EMPLACEMENT

L'utilisation de tapis de sol microporeux pour les auvents des caravanes , des camping -cars et éventuellement des tentes **est une CONDITION OBLIGATOIRE** pour l'admission au camping.

Les bâches plastiques sont STRICTEMENT INTERDITES pour les raisons suivantes :

- destruction de la flore
- destruction de la faune
- détérioration du drainage naturel des sols
- non-respect du campeur vous succédant

En cas de besoin, nous vous prêterons des tapis microporeux, dans la limite de nos disponibilités.

6 personnes maximum par emplacement.

Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits.

La taxe de séjour n'est pas comprise dans le prix de l'emplacement.

Je reconnais avoir demandé les disponibilités avant l'envoi de ma demande de réservation et j'accepte les conditions générales de réservation et d'annulation.

À Le Signature :